

13/01/2008



# Table des matières

I.	Introduction .....	4
II.	Présentation générale du secteur .....	5
II.1.	Cadre du dossier .....	5
II.2.	Nombre d'entreprises occupant le secteur .....	5
II.3.	Nombre de travailleurs .....	6
II.4.	Taille des entreprises .....	6
II.5.	Profil des travailleurs .....	7
II.6.	Type de contrat .....	9
II.7.	Métiers du secteur .....	10
II.8.	Structure du secteur .....	10
III.	Evolution du secteur .....	12
III.1.	Nombre d'entreprises .....	12
III.2.	Nombre de travailleurs .....	15
III.3.	Exportation .....	18
III.4.	Valeur ajoutée .....	18
III.5.	Investissement .....	19
III.6.	Voisinage du secteur et nouveaux métiers .....	19
III.6.1.	Electricité .....	19
III.6.2.	Production et distribution d'énergie .....	19
III.6.3.	Logistique (transport, entreposage et communication) .....	20
III.6.4.	Construction .....	20
III.6.5.	Industrie extractive .....	21
III.6.6.	Nouveaux secteurs de l'industrie .....	21
IV.	Analyse du marché de l'emploi .....	22
IV.1.	Méthode de recrutement .....	22
IV.1.1.	Place de l'intérim .....	22
IV.2.	Analyse des fonctions critiques de l'Observatoire bruxellois de l'emploi .....	23
IV.2.1.	Liste des fonctions critiques du secteur depuis 2002 .....	23
IV.2.2.	Analyse des fonctions .....	24
V.	Formations disponibles .....	27
V.1.	L'offre existante dans les filières de formations professionnelles .....	27
V.2.	Attestations et certificats .....	28
V.2.1.	Population scolaire .....	28
V.2.2.	Certificats et diplômes/année .....	28
VI.	Le positionnement de Bruxelles Formation .....	29
VI.1.	Liste des formations organisées par Bruxelles Formation en propre ou en partenariat (hors ISP, Promotion sociale et Handicapés) .....	29
VI.2.	Nombre de stagiaires et heures de formation dispensées: .....	30
VI.3.	Insertion à l'emploi des stagiaires de Bruxelles Formation .....	30
VI.3.1.	Nombre de stagiaires interrogés .....	31
VI.3.2.	Taux de mise à l'emploi .....	32
VII.	Conclusion .....	33

## Résumé

En 2005, l'industrie manufacturière bruxelloise dans son ensemble se composait de 1573 entreprises pour 33880 travailleurs soit, 7,73% de l'industrie nationale et 5,92% des travailleurs. D'une taille moyenne de 21,54 travailleurs, les industries du secteur occupaient en 2005 majoritairement des hommes de plus de 35 ans travaillant à temps plein et répartis équitablement entre le statut d'ouvrier et d'employé. Les domaines d'activité occupant le plus de personnes à Bruxelles étaient par ordre d'importance :

- 1-la construction et l'assemblage de véhicules automobiles
- 2-l'édition, imprimerie et reproduction
- 3-l'industrie alimentaire
- 4-l'industrie chimique
- 5-la fabrication de machines et appareils électriques.

Entre 2000 et 2006 le secteur a perdu, **en Belgique et plus fortement à Bruxelles** un nombre important d'industries et de travailleurs. En effet, l'évolution entre 1995 et 2006 des indicateurs économiques tels que l'exportation, la valeur ajoutée ou l'investissement confirme les difficultés rencontrées (cfr pages 18 et 19). Ce secteur fournit de l'emploi à un grand nombre de résidents bruxellois. Il concernait encore en 2007, 6,44% des travailleurs résidant en Région bruxelloise. Ce déclin qui semble se confirmer pourrait donc avoir des conséquences relativement importantes sur le chômage à Bruxelles.

Malgré ces difficultés, l'industrie manufacturière reste un secteur important à Bruxelles puisqu'il occupe plus de personnes et concerne plus d'entreprises que les secteurs de la construction, de l'électricité ou de la production d'énergie. En réalité, seule la logistique occupe une place plus importante que l'industrie manufacturière dans notre région. Au vu des précédents éléments nous sommes en droit de nous demander combien de temps elle pourra encore maintenir cette place.

Si le secteur de l'industrie manufacturière fait souvent appel à l'Intérim pour son recrutement, des difficultés pour trouver une main d'œuvre qualifiée se font sentir. En effet, l'Observatoire de l'emploi dénombre plusieurs fonctions critiques dans ce secteur, principalement des profils industriels à haut degré de qualification (techniciens, ingénieurs...). Les besoins en formation de l'industrie sont donc importants mais les formations disponibles aujourd'hui ne nous semblent pas répondre aux difficultés du secteur tant pour la formation professionnelle que pour l'enseignement de plein exercice (cfr pages 27 à 34). Une réflexion plus importante incluant ou au moins impliquant les employeurs venant du monde industriel devrait être mise sur pied, à l'instar des tables rondes et en intensifiant ce qui a déjà été réalisé. En vue par exemple : de développer la FPI-E, de discuter des besoins d'alternance et/ou de formations complémentaires, de discuter des possibilités de visites d'entreprises...

# I. Introduction

Ce dossier sectoriel fait suite au dossier consacré à l'électricité et peut être mis en relation avec les dossiers d'opportunité soudeur et électricien résidentiel. La réalisation de ce document a été décidée unanimement lors de **la réunion du 02 octobre 2008**. En effet, Lors de cette réunion de nombreux besoins se sont manifestés. Le SES ne peut les traiter toutes en même temps. Il a donc été décidé de mettre à profit le dossier sectoriel électricité et de travailler sur les pistes évoquées par celui-ci. **Parallèlement à l'électricité, le redéploiement de l'industrie est apparu comme les premières priorités.**

L'existence d'un secteur industriel solide et sain est d'une importance capitale pour l'économie tant à Bruxelles que dans le reste de l'Union européenne. Le parlement européen (commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie) a d'ailleurs publié un rapport visant une politique plus intégrée de l'industrie manufacturière européenne. Selon ce rapport :

*« L'industrie manufacturière de l'UE assure environ 20 % de la production de l'UE et emploie quelque 34 millions de personnes. Plus de 80% des dépenses de Etudes & Développement consenties par le secteur privé de l'UE ont lieu dans l'industrie manufacturière. L'industrie manufacturière crée des produits nouveaux et innovants qui représentent pratiquement 75 % des exportations de l'UE. Enfin, l'industrie manufacturière est formée en grande partie de PME: celles-ci représentent plus de 99% des entreprises et 58% des emplois.*

*Alors que le potentiel de l'industrie manufacturière européenne en termes de création de richesses et d'emplois est considérable, celle-ci est confrontée à des évolutions technologiques rapides et est soumise, de plus en plus, à une pression compétitive intense, tant dans les secteurs de pointe que dans ceux ayant atteint un stade de maturité plus avancé. Même si, dans leur majorité, les différents secteurs manufacturiers obtiennent individuellement de bons résultats, la situation générale de l'industrie européenne, dans sa configuration actuelle, est loin d'être idéale dans le contexte mondial. »*

Ce bref passage nous rappelle que l'industrie manufacturière est un secteur porteur d'emploi qui est très exposé à la délocalisation car sa compétitivité est en partie liée au coût de la main d'œuvre et à la rentabilité de cette dernière, si notre pays (et donc de facto notre région) ne peut rivaliser avec les salaires pratiqués dans certains autres pays du monde (voire de l'union européenne), il se doit, pour préserver son industrie, de proposer une main d'œuvre industrielle compétente, la formation de cette main d'œuvre est donc un enjeu crucial pour l'avenir de l'industrie belge. Ce préalable posé, rappelons que Bruxelles et son hinterland est la deuxième zone industrielle du pays après Anvers mais sa structure est orientée vers les biens de consommation et son déclin est très manifeste depuis les années 60. Il résulte de la concurrence du tertiaire sur le foncier et la main d'œuvre, ainsi que des nouvelles exigences des firmes en termes de transport et de surface. Ce déclin s'explique aussi par une homogénéisation de l'espace qui rend moins nécessaire la proximité des marchés de consommation. Nous chercherons donc dans cette analyse à voir la place qu'occupe encore l'industrie manufacturière à Bruxelles et à évaluer dans quelle mesure le déclin de l'industrie frappe l'industrie manufacturière à Bruxelles et dans son hinterland. Nous tenterons également de dégager des perspectives à moyen terme.

## II. Présentation générale du secteur

### II.1. Cadre du dossier

Dans ce dossier, nous nous intéresserons aux domaines d'activité industrielle suivants :

SECTIONS et DIVISIONS NACE-BEL
Industries alimentaires
Industrie du tabac
Industrie textile
Industrie de l'habillement et des fourrures
Industrie du cuir et de la chaussure
Travail du bois et fabrication d'articles en bois, liège, etc.
Industrie du papier et du carton
Edition, imprimerie, reproduction
Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires
Industrie chimique
Industrie du caoutchouc et des plastiques
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
Métallurgie
Travail des métaux
Fabrication de machines et équipements
Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique
Fabrication de machines et appareils électriques
Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques
Fabrication d'autres matériels de transport
Fabrication de meubles; industries diverses
Récupération de matières recyclables

Selon **les statistiques de la Région bruxelloise**, ces domaines d'activité composent l'industrie manufacturière. Le cadre de ce dossier est volontairement large car il cherche à dresser un panorama de l'industrie manufacturière bruxelloise. Il ne nous est pas possible de développer chaque Commission Paritaire relative à l'industrie car chaque domaine d'activité industrielle a sa propre commission. Dès lors, pour l'information relative à une Commission Paritaire particulière, nous vous renvoyons vers les différents sites Internet des syndicats.

### II.2. Nombre d'entreprises occupant le secteur<sup>1</sup>

SECTIONS et DIVISIONS NACE-BEL (Région bruxelloise)	2005	%
Industries manufacturières	1573	4,78
TOTAL	32934	100

<sup>1</sup> L'ensemble des chiffres présentés dans les parties II et III de ce dossier sont issues de l'ONSS (pour les chiffres nationaux) et des statistiques de la Région bruxelloise (pour les chiffres régionaux), ils sont consultables via le site Internet de ces organismes. La partie II est réalisée sur base de chiffres de fin 2005 car les chiffres de 2006 n'ont été publiés que récemment et seront donc intégrés uniquement dans la partie évolutive.

L'industrie manufacturière, dans son ensemble, concernait 1.573 entreprises en Région bruxelloise (selon les statistiques de la Région). Elles représentaient 4,78% des entreprises bruxelloises en 2005.

<b>SECTIONS et DIVISIONS NACE-BEL (Belgique)</b>	<b>2005</b>	<b>%</b>
<b>Industries manufacturières</b>	20353	9,30
<b>TOTAL</b>	218865	100

Au niveau national, on trouve, selon l'ONSS, 20.353 industries manufacturières, soit 9,30 % des entreprises belges. L'industrie manufacturière est donc sous-représentée à Bruxelles par rapport à la moyenne belge. La Région bruxelloise compte sur son territoire **7,73%** des industries manufacturières belges. A titre de comparaison, l'électricité représentait à Bruxelles (selon Formélec) 364 entreprises qui représentaient 9,12% des entreprises nationales.

### II.3. Nombre de travailleurs

<b>SECTIONS et DIVISIONS NACE-BEL (Région bruxelloise)</b>	<b>2005</b>	<b>%</b>
<b>Industries manufacturières</b>	33880	5,55
<b>TOTAL</b>	609939	100

33.880 personnes travaillent dans l'industrie manufacturière à Bruxelles ; ce qui représente 5,55% des personnes travaillant à Bruxelles.

<b>SECTIONS et DIVISIONS NACE-BEL (Belgique)</b>	<b>2005</b>	<b>%</b>
<b>Industries manufacturières</b>	572485	17,98
<b>TOTAL</b>	3184375	100

En Belgique, 572.485 personnes travaillent dans l'industrie manufacturière ; ce qui représente 17,98% des travailleurs belges. On remarque que la proportion de travailleurs actifs dans l'industrie manufacturière à Bruxelles est largement sous la moyenne nationale.

### II.4. Taille des entreprises

<b>Industries manufacturières bruxelloises</b>	<b>2005</b>
<b>Entreprises</b>	1573
<b>Travailleurs</b>	33880
<b>Taille moyenne</b>	21,54

Les industries manufacturières bruxelloises occupaient en moyenne 21,54 travailleurs. Il s'agit généralement de PME. En 2006, la taille moyenne était de 20,87.

<b>Industries manufacturières belges</b>	<b>2005</b>
<b>Entreprises</b>	20353
<b>Travailleurs</b>	572485
<b>Taille moyenne</b>	28,13

En Belgique, les industries manufacturières occupaient en moyenne 28,13 travailleurs. Les entreprises bruxelloises sont donc généralement plus petites que sur le reste du territoire national. Rappelons à titre de comparaison que l'industrie manufacturière compte en moyenne des entreprises plus grandes que le secteur de l'électricité car dans ce secteur, les entreprises occupent à Bruxelles en moyenne 12,09 personnes.

Taille par domaine d'activité en 2005 (Région bruxelloise)	Entreprises	Travailleurs	Tailles
<b>SECTIONS et DIVISIONS NACE-BEL</b>	<b>2005</b>	<b>2005</b>	<b>2005</b>
Industries alimentaires	383	4.385	11,45
Industrie du tabac	2	147	73,50
Industrie textile	31	174	5,61
Industrie de l'habillement et des fourrures	83	874	10,53
Industrie du cuir et de la chaussure	18	148	8,22
Travail du bois et fabrication d'articles en bois, liège, etc.	32	285	8,91
Industrie du papier et du carton	23	453	19,70
Edition, imprimerie, reproduction	428	4.941	11,54
Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	3	73	24,33
Industrie chimique	63	4.362	69,24
Industrie du caoutchouc et des plastiques	32	332	10,38
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	39	794	20,36
Métallurgie	9	260	28,89
Travail des métaux	131	1.968	15,02
Fabrication de machines et équipements	59	2.287	38,76
Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	1	5	5,00
Fabrication de machines et appareils électriques	32	2.931	91,59
Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication	5	774	154,80
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	54	460	8,52
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	15	6.206	413,73
Fabrication d'autres matériels de transport	7	1.423	203,29
Fabrication de meubles; industries diverses	112	491	4,38
Récupération de matières recyclables	11	107	9,73
<b>Industries manufacturières</b>	<b>1573</b>	<b>33.880</b>	<b>21,54</b>

Le tableau ci-dessus illustre les secteurs d'activité ayant en moyenne des entreprises de plus de 50 travailleurs. Sans surprise, c'est bien entendu le sous-secteur de la construction et de l'assemblage de véhicules qui compte les entreprises de plus grande taille. Les entreprises actives dans la fabrication de matériels de transport et celles actives dans la fabrication d'équipements de radio, télévision et communication sont également de grande taille. Trois autres sous secteurs occupent également en moyenne plus de 50 travailleurs. Il s'agit de la fabrication de machines et appareils électriques de l'industrie du tabac et de l'industrie chimique.

## II.5. Profil des travailleurs

En 2005, l'industrie manufacturière bruxelloise occupait 26 % de femmes soit un peu moins de 8809 travailleuses. La situation est assez variable en fonction des domaines d'activité comme le montre le tableau suivant.

SECTIONS et DIVISIONS NACE-BEL (Région bruxelloise)	2005	% Femmes
Industries alimentaires	4.385	39
Industrie du tabac	147	37
Industrie textile	174	44
Industrie de l'habillement et des fourrures	874	53
Industrie du cuir et de la chaussure	148	57
Travail du bois et fabrication d'articles en bois, liège, etc.	285	24
Industrie du papier et du carton	453	23

Edition, imprimerie, reproduction	4.941	38
Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	73	36
Industrie chimique	4.362	45
Industrie du caoutchouc et des plastiques	332	48
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	794	25
Métallurgie	260	36
Travail des métaux	1.968	13
Fabrication de machines et équipements	2.287	16
Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	5	40
Fabrication de machines et appareils électriques	2.931	11
Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication	774	36
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	460	33
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	6.206	6
Fabrication d'autres matériels de transport	1.423	6
Fabrication de meubles; industries diverses	491	20
Récupération de matières recyclables	107	9
<b>Industries manufacturières</b>	<b>33.880</b>	<b>26</b>
<b>TOTAL</b>	<b>609.939</b>	<b>47</b>

Deux sous-secteurs occupent une majorité de femmes : il s'agit de l'industrie de l'habillement et des fourrures et de l'industrie du cuir et de la chaussure. A l'inverse, trois sous-secteurs de l'industrie occupent moins de 10% de femmes : il s'agit de la construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques, la fabrication d'autres matériels de transport et la récupération de matières recyclables. Doit-on en conclure que certains préjugés ont la vie dure ?

En tout cas, le secteur dans son ensemble occupe moins de femmes (26%) que la moyenne générale (47%).

Selon l'analyse de l'écosystème de l'industrie manufacturière réalisée par le Forem :

*« Dans les secteurs de l'industrie, 9 salariés sur 10 ont un contrat à durée indéterminée. La grande majorité des salariés (95 %) travaillent à temps plein. Les rares temps partiels sont le fait de femmes qui travaillent surtout dans l'agroalimentaire. »*

Industrie manufacturière (Belgique)		
Âge	Total	%
<18	2.339	0,41
18 - 19	4.520	0,79
20 - 21	10.986	1,92
22 - 24	28.638	5,00
25 - 29	67.724	11,83
30 - 34	78.463	13,71
35 - 39	93.657	16,36
40 - 44	95.754	<b>16,73</b>
45 - 49	80.525	14,07
50 - 54	66.053	11,54
55 - 59	34.991	6,11
60 - 64	7.645	1,34
65 et plus	1.188	0,21
Inconnu	2	-
Total	572.485	100

La tranche d'âge la plus représentée dans l'industrie manufacturière belge est la tranche d'âge 40-44 ans. Précisons que 66,36% des travailleurs du secteur en Belgique ont plus de 35 ans. **Le secteur a donc, en général, une main d'œuvre masculine âgée de plus de 35 ans et qui travaille majoritairement à temps plein.**

## II.6. Type de contrat

SECTIONS et DIVISIONS NACE-BEL	Total Région			Total	POID RELATIF		
	Ouvrier	Employé	Fonct		Ouvrier	Employé	Fonct
Industries alimentaires	2.558	1.827	0	4.385	58,34	41,66	0,00
Industrie du tabac	13	134	0	147	8,84	91,16	0,00
Industrie textile	128	46	0	174	73,56	26,44	0,00
Industrie de l'habillement et des fourrures	326	548	0	874	37,30	62,70	0,00
Industrie du cuir et de la chaussure	110	38	0	148	74,32	25,68	0,00
Travail du bois et fabrication d'articles en bois, liège, etc.	180	105	0	285	63,16	36,84	0,00
Industrie du papier et du carton	302	151	0	453	66,67	33,33	0,00
Edition, imprimerie, reproduction	1.539	3.402	0	4.941	31,15	68,85	0,00
Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	0	73	0	73	0,00	100,00	0,00
Industrie chimique	481	3.881	0	4.362	11,03	88,97	0,00
Industrie du caoutchouc et des plastiques	137	195	0	332	41,27	58,73	0,00
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	234	560	0	794	29,47	70,53	0,00
Métallurgie	58	202	0	260	22,31	77,69	0,00
Travail des métaux	1.293	675	0	1.968	65,70	34,30	0,00
Fabrication de machines et équipements	1.149	1.138	0	2.287	50,24	49,76	0,00
Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	0	5	0	5	0,00	100,00	0,00
Fabrication de machines et appareils électriques	1.617	1.314	0	2.931	55,17	44,83	0,00
Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication	289	485	0	774	37,34	62,66	0,00
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	191	269	0	460	41,52	58,48	0,00
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	5.327	879	0	6.206	85,84	14,16	0,00
Fabrication d'autres matériels de transport	555	482	386	1.423	39,00	33,87	27,13
Fabrication de meubles; industries diverses	325	101	65	491	66,19	20,57	13,24
Récupération de matières recyclables	86	21	0	107	80,37	19,63	0,00
<b>Industries manufacturières</b>	<b>16.898</b>	<b>16.531</b>	<b>451</b>	<b>33.880</b>	<b>49,88</b>	<b>48,79</b>	<b>1,33</b>

L'industrie manufacturière compte presque autant d'employés que d'ouvriers. Comme on pouvait s'y attendre, le secteur compte peu de fonctionnaires. Précisons malgré tout que la situation est assez différente en fonction des domaines d'activité. Nous avons donc choisi de répertorier, dans le tableau, en gris clair les sous-secteurs comptant une majorité d'ouvriers et en gris foncé ceux qui comptent une majorité d'employés. Les domaines en blanc ne montrent pas de majorité. Il convient également de préciser qu'un certain nombre de sous-secteurs comptent presque autant d'employés que d'ouvriers.

## II.7. Métiers du secteur

Une répartition par métier n'est pas possible pour l'ensemble de l'industrie manufacturière car les domaines d'activité sont trop variés.

## II.8. Structure du secteur

Deux domaines occupent une place particulièrement importante à Bruxelles en nombre d'entreprise. Il s'agit de « l'industrie alimentaire »(24,35%) et « l'édition, imprimerie et reproduction » (27,21%). Elles représentent, à elles seules, plus de la moitié de l'industrie bruxelloise (51,56%) et plus d'un quart des travailleurs du secteur (27,52%). « le travail des métaux » (8,33%) et « l'industrie de l'habillement et des fourrures »(5,28%) sont également des industries en nombre important à Bruxelles de même que la « fabrication de meubles et industries diverses » (7,12%).

Poids relatif par domaine d'activité en 2005 à Bruxelles	Entreprises		Travailleurs	
	2005	%	2005	%
<b>SECTIONS et DIVISIONS NACE-BEL</b>				
Industries alimentaires	383	24,35	4.385	12,94
Industrie du tabac	2	0,13	147	0,433
Industrie textile	31	1,97	174	0,51
Industrie de l'habillement et des fourrures	83	5,28	874	2,58
Industrie du cuir et de la chaussure	18	1,14	148	0,44
Travail du bois et fabrication d'articles en bois, liège, etc.	32	2,03	285	0,84
Industrie du papier et du carton	23	1,46	453	1,34
Edition, imprimerie, reproduction	428	27,21	4.941	14,58
Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	3	0,19	73	0,22
Industrie chimique	63	4,01	4.362	12,87
Industrie du caoutchouc et des plastiques	32	2,03	332	0,98
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	39	2,48	794	2,34
Métallurgie	9	0,57	260	0,77
Travail des métaux	131	8,33	1.968	5,81
Fabrication de machines et équipements	59	3,75	2.287	6,75
Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	1	0,06	5	0,01
Fabrication de machines et appareils électriques	32	2,03	2.931	8,65
Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication	5	0,32	774	2,28
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	54	3,43	460	1,36
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	15	0,95	6.206	18,32
Fabrication d'autres matériels de transport	7	0,45	1.423	4,2
Fabrication de meubles; industries diverses	112	7,12	491	1,45
Récupération de matières recyclables	11	0,7	107	0,32
<b>Industries manufacturières</b>	<b>1573</b>	<b>100</b>	<b>33.880</b>	<b>100</b>

On constate également, via ce tableau, que les domaines d'activité qui comptent le plus d'entreprises ne sont pas forcément ceux qui occupent le plus de travailleurs. En effet, les secteurs les plus porteurs en emploi (hors industrie alimentaire (12,94%) et imprimerie (14,58%)) sont la « construction et assemblage de véhicules » (18,32%), « l'industrie chimique » (12,87%) et « la fabrication de machines et d'appareils électriques » (8,65%). Ces derniers sont des domaines de l'industrie qui emploient beaucoup de travailleurs à Bruxelles.

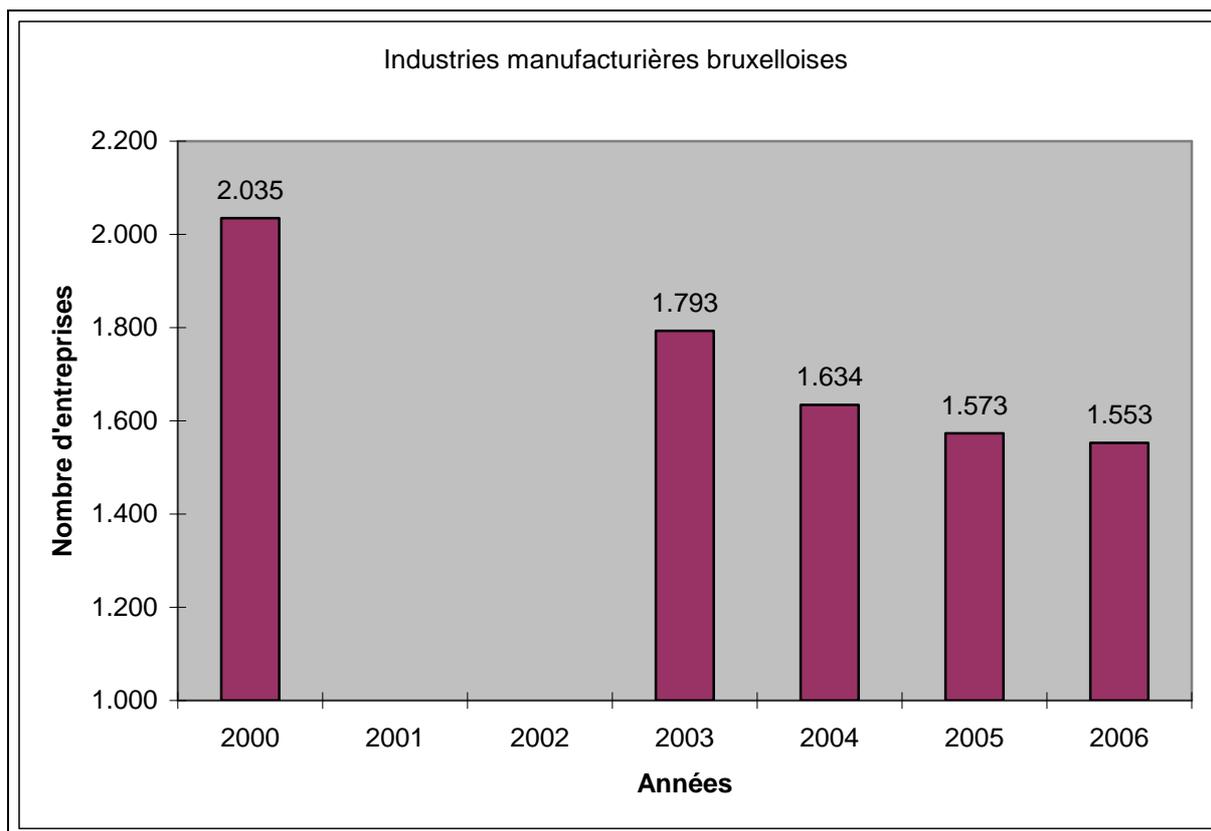
### III. Evolution du secteur

#### III.1. Nombre d'entreprises

SECTIONS et DIVISIONS NACE-BEL	REGION DE BRUXELLES-CAPITALE					
	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS					Evolution 2000-2006 Base 100
	2000	2003	2004	2005	2006	
Industries alimentaires	412	394	384	383	372	90,29
Industrie du tabac	4	1	2	2	1	<i>25,00</i> <sup>2</sup>
Industrie textile	46	35	31	31	29	63,04
Industrie de l'habillement et des fourrures	138	107	95	83	90	65,22
Industrie du cuir et de la chaussure	32	21	17	18	17	53,13
Travail du bois et fabrication d'articles en bois, liège, etc.	33	33	37	32	31	93,94
Industrie du papier et du carton	38	30	24	23	18	47,37
Edition, imprimerie, reproduction	550	483	443	428	428	77,82
Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	3	4	3	3	4	133,33
Industrie chimique	86	89	67	63	61	70,93
Industrie du caoutchouc et des plastiques	36	36	34	32	31	86,11
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	50	45	43	39	37	74,00
Métallurgie	13	9	8	9	8	61,54
Travail des métaux	187	155	127	131	135	72,19
Fabrication de machines et équipements	75	59	61	59	60	80,00
Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	1	1	1	1	1	100,00
Fabrication de machines et appareils électriques	44	42	34	32	34	77,27
Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication	10	8	6	5	3	30,00
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	77	66	64	54	50	64,94
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	17	18	15	15	16	94,12
Fabrication d'autres matériels de transport	8	11	8	7	6	75,00
Fabrication de meubles; industries diverses	154	127	116	112	110	71,43
Récupération de matières recyclables	21	19	14	11	11	52,38
<b>Industries manufacturières</b>	<b>2.035</b>	<b>1.793</b>	<b>1.634</b>	<b>1.573</b>	<b>1.553</b>	<b>76,31</b>
Total des entreprises bruxelloises	33.372	32.978	33.401	32.934	33.510	100,41

Ce tableau nous montre que tous les sous-secteurs (ayant un effectif suffisant) de l'industrie manufacturière ont baissé entre 2000 et 2006. Le nombre d'entreprises de l'industrie manufacturière ne représente **plus, en 2006, que 76,31%** de ce qu'il était en 2000. Ce secteur a donc perdu près de  $\frac{1}{4}$  (23,69%) de ses industries durant cette période. Cette baisse est bien plus importante que la moyenne des entreprises bruxelloises dont le nombre diminue de 1,31%. La baisse du nombre d'industries manufacturières est bien entendue plus forte dans certains sous-secteurs que dans d'autres. Le sous-secteur de la récupération de matières recyclables est celui qui a, proportionnellement, baissé le plus fortement (même si, en chiffre absolu, il s'agit d'une baisse de 10 entreprises ; soit bien moins que d'autres sous-secteurs). Le secteur du bois est, à contrario, celui qui s'est le mieux maintenu avec le secteur de la construction et de l'assemblage de véhicules. Pour le secteur du bois, le nombre d'entreprises a même augmenté entre 2000 et 2004 avant de baisser entre 2004 et 2006. L'industrie manufacturière représentait, en 2006, 4,63% des entreprises bruxelloises contre 4,78% en 2005.

<sup>2</sup> Les chiffres en italique sont calculés sur un effectif très faible

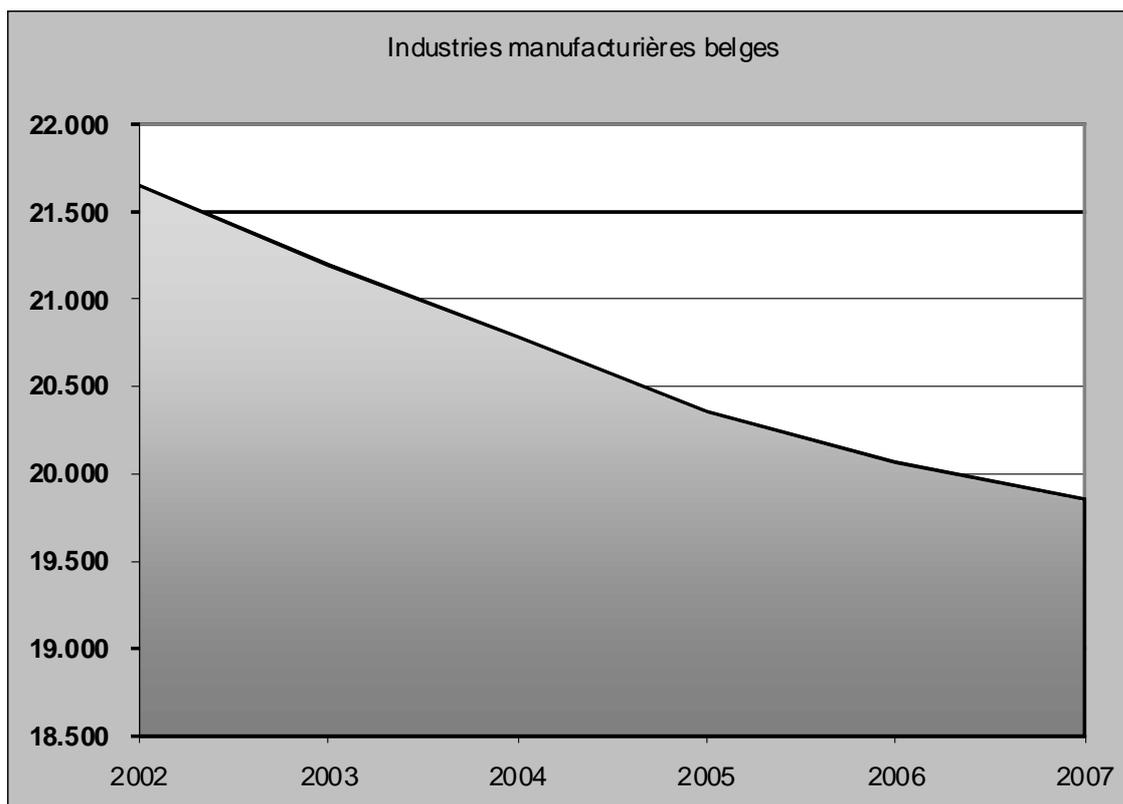


Entre 2003 et 2006, l'industrie manufacturière bruxelloise a perdu 240 entreprises, soit une baisse de **13,39%**. Cette baisse est plus importante entre 2003 et 2004 qu'entre 2004 et 2005. Certains sous-secteurs sont d'ailleurs à la hausse sur cette période, tels que l'industrie du cuir et le traitement des métaux. Entre 2003 et 2004, aucun sous-secteur (sauf l'industrie du tabac mais avec un effectif très réduit) n'est à la hausse. La situation se dégrade encore entre 2005 et 2006 mais moins fortement.

Au niveau national :

SECTIONS et DIVISIONS NACE-BEL	Belgique						
	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS						
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 03-06 Base 100
Industries manufacturières	21.652	21.199	20.781	20.353	20.063	19.850	<b>92,66</b>

Les statistiques de l'ONSS ne nous permettent pas de remonter jusqu'en 2000 mais sur une période comparable, soit entre 2003 et 2006, l'industrie manufacturière belge a baissé de 7,34% et perdu 1.589 industries. La baisse de l'industrie manufacturière bruxelloise est donc proportionnellement près de 2 fois (1,82) plus importante qu'au niveau national.



Le graphique ci-dessus nous montre que cette baisse au niveau national continue même après 2006. Il y a fort à parier que la situation est assez semblable voire plus importante à Bruxelles. A titre d'information, remarquons que le nombre d'industries manufacturières a baissé de 8,32% en Belgique entre 2002 et 2007. Lorsque l'on voit que le nombre d'industries manufacturières a baissé proportionnellement près de 2 fois plus à Bruxelles que la moyenne nationale, on ne peut être qu'inquiet pour l'avenir de ce secteur dans la capitale.

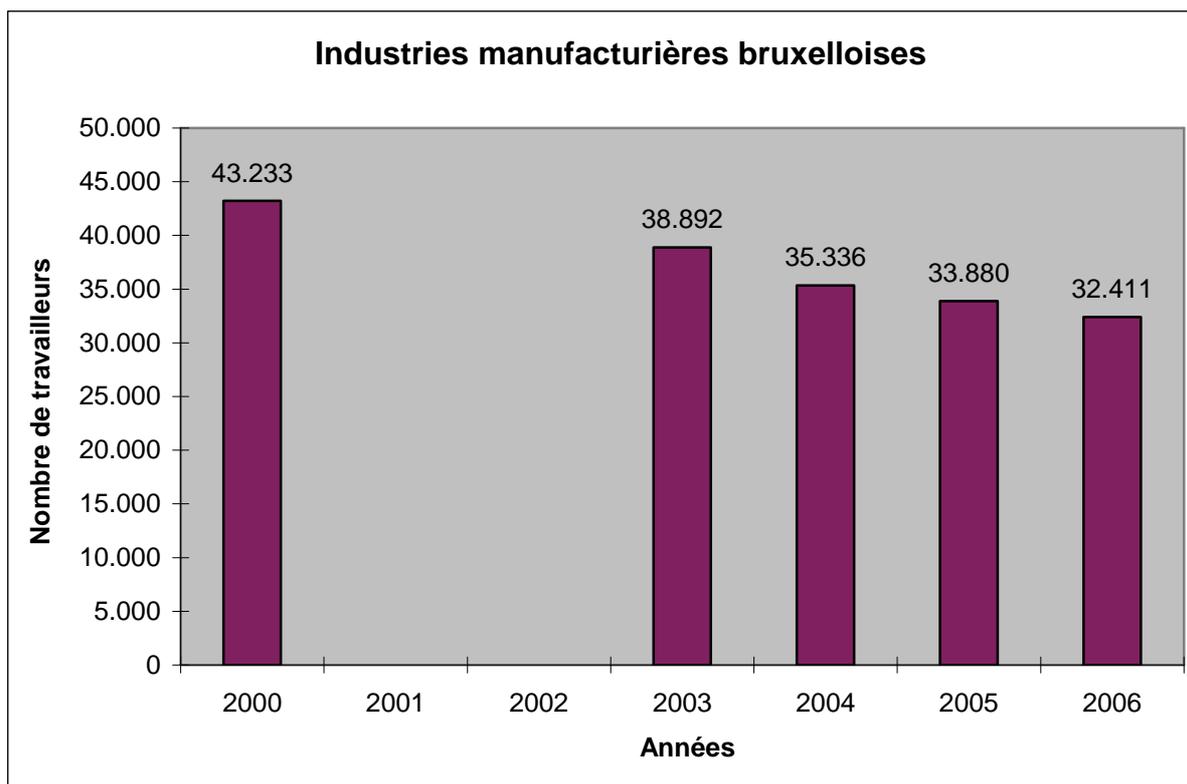
### III.2. Nombre de travailleurs

SECTIONS et DIVISIONS NACE-BEL	REGION DE BRUXELLES-CAPITALE					
	NOMBRE DE TRAVAILLEURS					
	2000	2003	2004	2005	2006	Evolution 00-06 Base 100
Industries alimentaires	4.894	5.517	4.436	4.385	4.315	88,17
Industrie du tabac	640	125	134	147	163	25,47
Industrie textile	218	191	126	174	185	84,86
Industrie de l'habillement et des fourrures	1.324	988	884	874	835	63,07
Industrie du cuir et de la chaussure	224	160	150	148	132	58,93
Travail du bois et fabrication d'articles en bois, liège, etc.	294	299	308	285	268	91,16
Industrie du papier et du carton	763	773	612	453	486	63,70
Edition, imprimerie, reproduction	6.747	5.885	5.072	4.941	4.536	67,23
Cokéfaction, raffinage et industries nucléaires	29	228	73	73	74	255,17
Industrie chimique	4.985	5.074	4.545	4.362	4.447	89,21
Industrie du caoutchouc et des plastiques	332	333	360	332	368	110,84
Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques	1.135	978	810	794	857	75,51
Métallurgie	416	306	267	260	365	87,74
Travail des métaux	4.173	2.791	2.172	1.968	1.647	39,47
Fabrication de machines et équipements	2.373	2.329	2.266	2.287	2.342	98,69
Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique	8	8	6	5	5	62,50
Fabrication de machines et appareils électriques	2.248	2.381	3.110	2.931	2.596	115,48
Fabrication d'équipements de radio, télévision et communication	521	787	779	774	457	87,72
Fabrication d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	431	380	446	460	399	92,58
Construction et assemblage de véhicules automobiles, de remorques et de semi-remorques	8.120	6.653	6.492	6.206	5.941	73,17
Fabrication d'autres matériels de transport	2.078	2.048	1.709	1.423	1.384	66,60
Fabrication de meubles; industries diverses	1.098	538	480	491	474	43,17
Récupération de matières recyclables	182	120	99	107	135	74,18
<b>Industries manufacturières</b>	<b>43.233</b>	<b>38.892</b>	<b>35.336</b>	<b>33.880</b>	<b>32.411</b>	<b>74,97</b>
<b>TOTAL</b>	<b>589.299</b>	<b>617.464</b>	<b>615.578</b>	<b>609.939</b>	<b>610.681</b>	<b>103,63</b>

Le nombre de travailleurs actifs à Bruxelles en 2006 ne représente plus que 74,97% de celui de 2000, soit une baisse d'un quart des travailleurs entre 2000 et 2006. Certains sous-secteurs sont pourtant à la hausse. C'est le cas de la « fabrication de machines et appareils électriques », « cokéfaction, raffinage et industries nucléaires » (même si l'effectif de 2000 était assez faible) et de l' « industrie du caoutchouc et des plastiques ». A contrario, 3 sous-secteurs ont perdu plus de la moitié de leurs effectifs sur cette période. Il s'agit de « l'industrie du tabac », du « traitement des métaux » et de la « fabrication de meubles et industries diverses ».

**Alors que le nombre de travailleurs dans l'industrie manufacturière bruxelloise baissait de plus de 25%, remarquons que le nombre total de travailleurs bruxellois croissait, lui, de 3,63%.** L'industrie manufacturière va donc à contre courant à Bruxelles. En effet, elle représentait 5,31% des travailleurs bruxellois en 2006 alors qu'elle en représentait 7,33 % en 2000.

L'industrie manufacturière bruxelloise représentait 5,31% des travailleurs bruxellois en 2006 contre 5,55 en 2005.

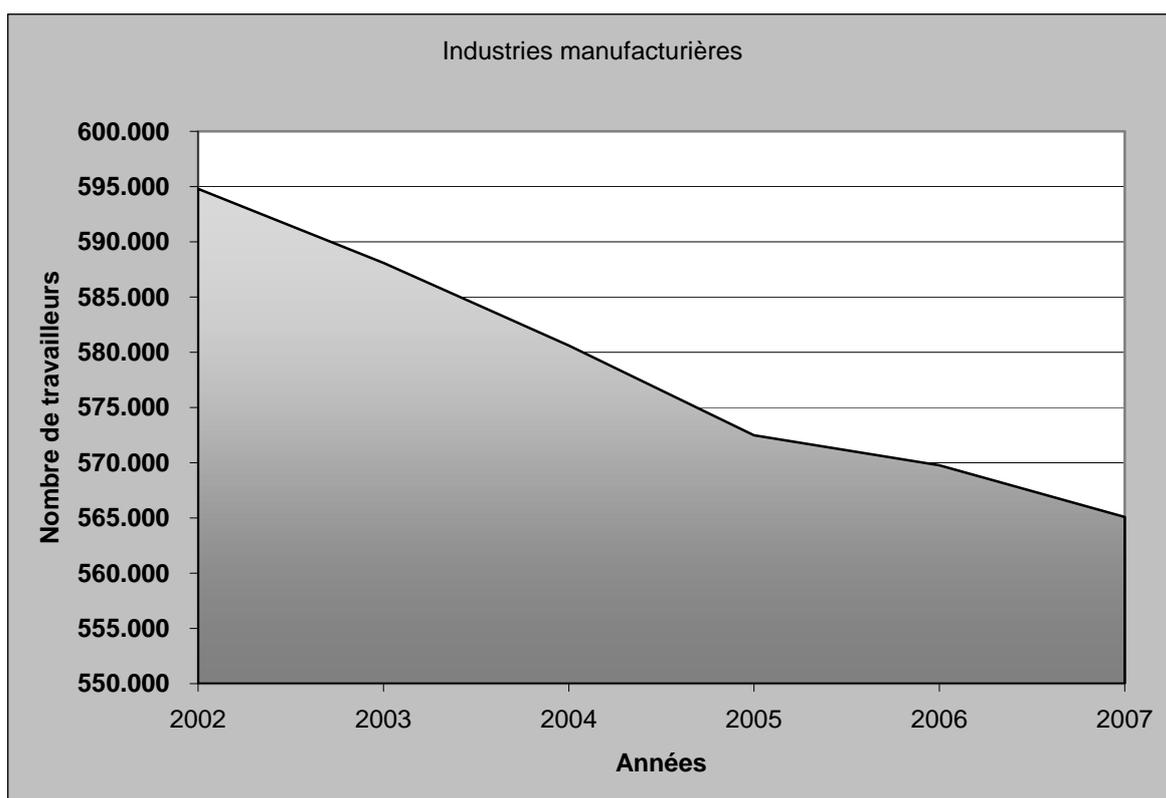


Ce graphique nous montre que la baisse est particulièrement importante entre 2003 et 2004 avant de se poursuivre plus lentement en 2005 et 2006. La baisse entre 2003 et 2006 est de 16,66%.

Au niveau national :

SECTIONS et DIVISIONS NACE-BEL	BELGIQUE						
	NOMBRE DE TRAVAILLEURS						
	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Evolution 03-06 Base 100
Industries manufacturières	594.784	588.089	580.616	572.485	569.755	565.081	96,88

Au niveau national, le nombre de travailleurs dans le secteur est également en baisse continue depuis 2002, comme l'illustre très bien le graphique ci-après. Cette baisse est moins marquée depuis 2005 mais le secteur continue de voir son nombre de travailleurs diminuer. Proportionnellement et sur des périodes comparables (soit 2003-2006), la baisse du nombre de travailleurs est beaucoup moins forte (3,12%) au niveau national qu'à Bruxelles (16,66%). Proportionnellement, la baisse a été plus de 5 fois (5,34) plus importante à Bruxelles qu'en Belgique.

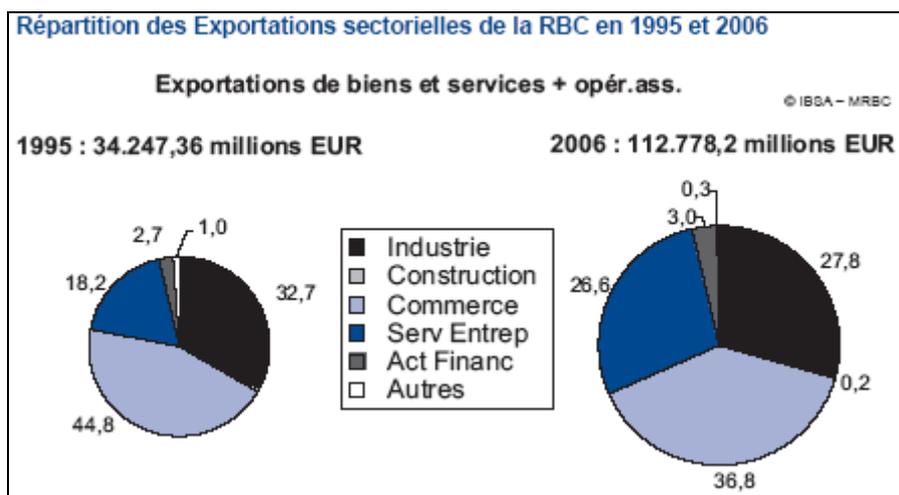


Ce constat est d'autant plus alarmant qu'un nombre important de résidents bruxellois travaillent dans l'industrie manufacturière.

SECTIONS et DIVISIONS NACE-BEL	Belgique NOMBRE DE TRAVAILLEURS (résidents à Bruxelles)					
	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Industries manufacturières	18.690	18.589	18.121	17.486	17.288	16.489
Total travailleurs Bruxellois	242.331	244.700	247053	245.956	249.154	255.974
ratio	7,71	7,60	7,33	7,11	6,93	6,44

En effet, les chiffres de l'ONSS nous indiquent que 16.489 résidents bruxellois travaillaient dans l'industrie manufacturière au 31/12/2007. Ce chiffre est en diminution constante depuis 2002 mais le secteur concerne toujours 6,44% de la population des travailleurs bruxellois ; ce qui est plus que la construction (9.960 soit 3,89%) ou même l'administration publique (16.363 soit 6,39%). **Il convient donc de ne pas sous-estimer l'impact que pourrait avoir l'effondrement de l'industrie manufacturière bruxelloise sur le chômage de la Capitale.** Ces quelques chiffres nous montrent que l'activité économique bruxelloise (voire dans une moindre mesure, belge) poursuit sa mutation plus vite que la reconversion de la main d'œuvre disponible dans la Capitale. Ce constat n'est pas neuf mais mériterait une attention plus particulière et un traitement plus complet que nous ne pouvons pas réaliser dans ce dossier.

### III.3. Exportation<sup>3</sup>

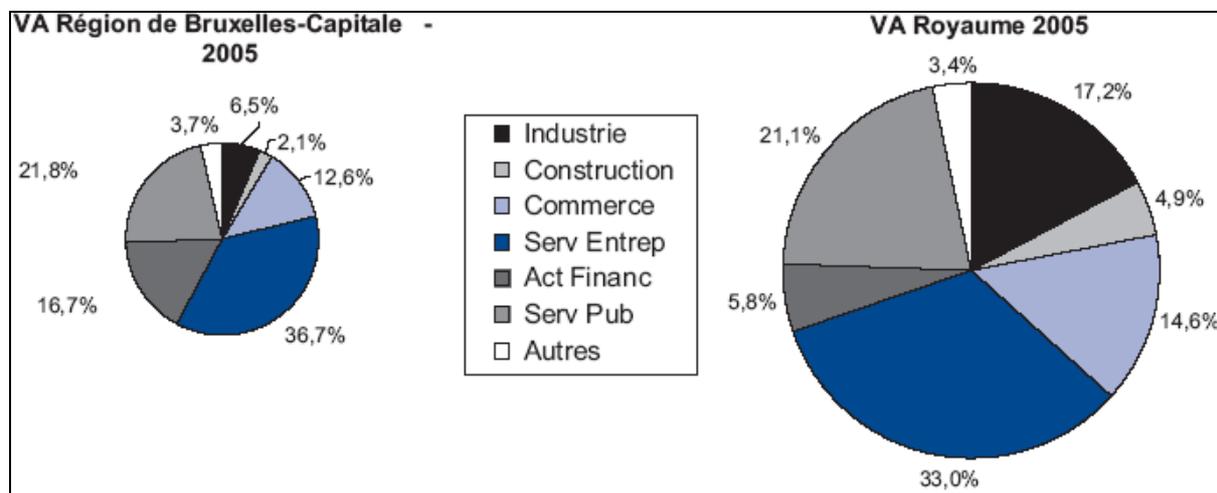


Par rapport à 1995, la part **des exportations industrielles (32,7%) a diminué de 4,9 points** au profit de celle des autres secteurs. Ce chiffre illustre bien la mutation de l'économie bruxelloise dont nous parlions précédemment et rappelle également que la place de l'industrie à Bruxelles diminue mais reste importante.

### III.4. Valeur ajoutée<sup>4</sup>

Entre 1995 et 2005, la valeur ajoutée de la **Région de Bruxelles-Capitale** s'est accrue de manière régulière de 42,1% sur la totalité de la période.

La valeur ajoutée de **l'industrie en général** a connu une croissance de 10,9% qui se situe nettement en deçà de la moyenne régionale.



Ce graphique nous montre également que la part de l'industrie dans la valeur ajoutée produite à Bruxelles (6,5%) est bien plus faible que ce qu'elle est au niveau national (17,2%). La part de la valeur ajoutée de l'industrie à Bruxelles reste toutefois supérieure à celle de la construction. Précisons également que la **valeur ajoutée brute par salarié** est, en général, du même ordre de grandeur à Bruxelles et dans le Brabant flamand (environ 84,5 Ml. d'EUR en 2005) et est supérieure de 5% dans le Brabant wallon.

<sup>3</sup> Indicateur statistique de la région bruxelloise édition 2007

<sup>4</sup> Indicateur statistique de la région bruxelloise édition 2007

### III.5. Investissement<sup>5</sup>

Les investissements se décomposent en investissements immobiliers (bâtiments neufs à usage professionnel), en investissements en biens meubles et capital fixe (machines) et les investissements en capital circulant (véhicules); chaque type d'investissement ayant des périodes d'amortissements autorisés qui leurs sont propres.

Les investissements des entreprises de la RBC se sont accrus de 12,5% de 1996 à 2006 contre 47% pour ceux du Royaume. Cette croissance a été portée essentiellement par le développement du secteur des services aux entreprises (79,6%). Durant cette période, l'investissement du secteur « industrie » a **régressé de 5,4%**, selon les chiffres de la région.

### III.6. Voisinage du secteur et nouveaux métiers

#### III.6.1. Electricité

Voir dossier sectoriel électricité

#### III.6.2. Production et distribution d'énergie

Le secteur a été marqué par la libéralisation du marché à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007 en Wallonie et à Bruxelles.

SECTIONS et DIVISIONS NACE-BEL	REGION DE BRUXELLES-CAPITALE									
	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS					NOMBRE DE TRAVAILLEURS				
	2000	2003	2004	2005	2006	2000	2003	2004	2005	2006
Production et distribution d'électricité, de gaz, etc.	14	20	30	29	30	3.372	3.630	3.517	3.637	3.903
Captage, épuration et distribution d'eau	8	10	8	6	5	1.418	1.534	1.494	1.449	1.528
<b>Production et distribution d'électricité, gaz, eau</b>	<b>22</b>	<b>30</b>	<b>38</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>4.790</b>	<b>5.164</b>	<b>5.011</b>	<b>5.086</b>	<b>5.431</b>

Selon les chiffres de la Région bruxelloise, le nombre d'établissements a augmenté de manière constante dans ce secteur entre 2000 et 2004 avant de baisser puis de se stabiliser entre 2004 et 2006.

Le nombre de travailleurs a, lui aussi, augmenté depuis 2000 mais le secteur a perdu des travailleurs à Bruxelles entre fin 2003 et fin 2004 avant d'augmenter, à nouveau, entre fin 2004 et fin 2006. Signalons également que le sous-secteur actif dans le domaine du traitement et de la distribution de l'eau occupe une place moins importante que celui du gaz et de l'électricité. En 2006, on trouvait dans ce secteur 35 établissements pour 5.431 travailleurs sur Bruxelles. Ces entreprises sont donc de grande taille car elles occupent en moyenne plus de 155 travailleurs.

Rappelons que ce secteur se compose de quelques entreprises très puissantes telles qu'Electrabel, Distrigaz, Fluxys, Elia ou SPE. Ces géants sont constamment en recherche de personnel qualifié. Ils ont, pour activité, la production, le transport et la vente du gaz et de l'électricité. Le domaine de l'eau est plus spécifique car souvent entre les mains d'intercommunales. On peut également préciser que le secteur de l'énergie comptait, en 2006, nettement moins d'établissements et nettement moins de travailleurs que l'industrie manufacturière à Bruxelles.

<sup>5</sup> Indicateur statistique de la région bruxelloise édition 2007

### III.6.3. Logistique (transport, entreposage et communication)

La logistique est sans doute un des secteurs les plus liés à l'industrie car il permet le transport des marchandises produites.

SECTIONS et DIVISIONS NACE-BEL	REGION DE BRUXELLES-CAPITALE									
	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS					NOMBRE DE TRAVAILLEURS				
	2000	2003	2004	2005	2006	2000	2003	2004	2005	2006
Transports terrestres	526	637	653	651	636	15703	16969	18422	18764	18854
Transports par eau (1)	1	5	3	1	0	2	5	4	3	0
Transports aériens	59	50	48	48	46	1018	921	519	576	631
Services auxiliaires des transports	432	402	431	418	424	4348	3633	3910	3742	4032
Postes et télécommunications	299	299	336	342	361	24378	26086	25479	24990	21812
<b>Transports, entreposage et communications</b>	<b>1317</b>	<b>1393</b>	<b>1471</b>	<b>1460</b>	<b>1467</b>	<b>45449</b>	<b>47614</b>	<b>48334</b>	<b>48075</b>	<b>45329</b>

Ce secteur occupe une place importante à Bruxelles et est en croissance entre 2000 et 2004 tant au niveau du nombre d'entreprises qu'au niveau du nombre de travailleurs. Ce secteur a toutefois perdu des entreprises et des travailleurs, entre fin 2004 et fin 2006, avec une diminution importante de travailleurs (moins 2.746 entre 2005 et 2006, soit une baisse de 5,68% en 1 an) principalement due à une diminution dans le sous-secteur « poste et télécommunication ». Les sous-secteurs qui occupent le plus de travailleurs restent, malgré tout, « postes et télécommunication » suivis par le « transport terrestre » (route + chemin de fer). Le transport fluvial est marginal à Bruxelles malgré la présence du port. Les entreprises de ce secteur occupaient en moyenne un peu moins de 31 travailleurs en 2006. Il s'agit donc d'entreprises de taille moyenne mais le secteur de la logistique compte, malgré tout, des entreprises de plus grande taille en moyenne que l'industrie manufacturière. Ce secteur occupait plus de travailleurs que l'industrie manufacturière (14.195 travailleurs de plus) à Bruxelles mais concernait moins d'entreprises (113 entreprises en moins).

### III.6.4. Construction

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le secteur de la construction n'occupe pas une place importante dans la Région bruxelloise

SECTIONS et DIVISIONS NACE-BEL	REGION DE BRUXELLES-CAPITALE									
	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS					NOMBRE DE TRAVAILLEURS				
	2000	2003	2004	2005	2006	2000	2003	2004	2005	2006
<b>Construction</b>	1624	1495	1389	1405	1469	16589	18806	16293	16846	17259
<b>TOTAL</b>	<b>33372</b>	<b>32978</b>	<b>33401</b>	<b>32934</b>	<b>33510</b>	<b>589299</b>	<b>617464</b>	<b>615578</b>	<b>609939</b>	<b>610681</b>

Le secteur comptait 1.469 entreprises en 2006, soit plus qu'en 2005 et en 2004, mais son augmentation est irrégulière avec une baisse relativement importante entre 2000 et 2004. Ce qui nous rappelle que ce secteur est cyclique. Le nombre de travailleurs du secteur semble, lui aussi, évoluer de manière irrégulière avec une forte croissance entre 2000 et 2003, une baisse plus importante encore entre 2003 et 2004 et une hausse entre 2004 et 2006. Précisons que la construction représentait, en 2006, 4,38% des entreprises bruxelloises et 2,83% de ses travailleurs, soit moins que l'industrie manufacturière (4,63%). Le secteur de la construction représentait également 2,83% des travailleurs de la Région, en 2006, soit là aussi moins que l'industrie (5,31%).

### III.6.5. Industrie extractive

L'industrie extractive se trouve en amont de l'industrie manufacturière. Sa présence à Bruxelles est marginale et concernait 4 entreprises pour 182 travailleurs en 2006.

### III.6.6. Nouveaux secteurs de l'industrie

Il n'est pas impossible de voir un plan mis en place dans les années à venir afin de permettre le (re)déploiement de l'industrie. En effet, selon l'étude réalisée en 2000 par l'Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire de l'Université Libre de Bruxelles (IGEAT-ULB), la Région bruxelloise a un besoin vital d'industrie. Dans ce contexte, une nouvelle politique industrielle n'est pas à exclure. Elle pourrait selon nous aider à résoudre le problème du chômage régional bruxellois. S'il est peu probable qu'un tel plan concerne le secteur de l'industrie manufacturière traditionnelle, on peut légitimement se demander quels sont les secteurs d'activités qui seraient concernés. Probablement ceux qui ne nécessitent plus de lourdes infrastructures tels que les biotechnologies, les télécommunications, l'industrie logicielle, l'industrie chimique et pharmaceutique...

## IV. Analyse du marché de l'emploi

### IV.1. Méthode de recrutement

Dans l'industrie manufacturière, les techniques de recrutement sont très variées et dépendent souvent du profil recherché et de la taille de l'entreprise. L'intérim occupe, toutefois, une place importante et est lié historiquement au secteur industriel.

#### IV.1.1. Place de l'intérim

Il ne nous a pas été possible de dire avec précision la place qu'occupe l'intérim dans l'industrie bruxelloise. Nous pouvons toutefois dire que Contrairement à la tendance belge, l'évolution du secteur de l'intérim à Bruxelles a globalement été orientée vers le haut en 2007 et durant la première moitié de l'année 2008. Selon Federgon, cette constatation peut en grande partie s'expliquer par la tertiairisation de Bruxelles et la spécialisation du secteur de l'intérim dans le segment des employés. Ce segment s'est, en effet, mieux maintenu que celui des ouvriers qui est plus sensible à la conjoncture. De plus, selon l'enquête de la KUL portant sur les entreprises et le recrutement en 2000, on peut observer que le lien entre l'intérim et l'industrie est très fort en Belgique.

Selon cette enquête : « *Le travail intérimaire représente donc la moitié de tous les flux entrants sur le marché de l'emploi.* »

Les industries belges font également très régulièrement appel à l'intérim :

« *En moyenne, 12,7% des entreprises belges ont travaillé avec des intérimaires sur base trimestrielle. Ce chiffre cache néanmoins d'importantes différences selon la taille et le secteur des entreprises. Ainsi, 33,8% des entreprises moyennes et 65,7% des grandes entreprises ont fait appel à l'intérim. Dans l'industrie, la proportion atteint pratiquement une entreprise sur quatre.* ».

Cette enquête est un peu dépassée mais nous permet de trouver des chiffres sur la place que peut occuper l'intérim et sur ses interconnexions avec le monde industriel belge. Précisons toutefois que le lien entre intérim et industrie dépend fortement de la taille et du secteur d'activité de l'industrie. Précisons également que, selon le rapport annuel de Federgon, l'industrie est le principal client de sociétés de project sourcing<sup>6</sup> à hauteur de 44,56% de l'ensemble des contrats de project sourcing. Ces 44,56 % se répartissent au sein de l'industrie comme suit selon Federgon :

Industrie	
Industrie chimique (industrie pharmaceutique incluse)	9,6%
Industrie automobile	9,1%
Fabrication de machines et d'équipement (construction mécanique)	6,6%
Fabrication d'appareils électriques et électroniques	6,1%
Industrie de l'acier	4,7%
Pétrochimie	2,9%
Travaux des métaux et métallurgie	2,6%
Autres industries (à préciser)	2,5%
Industrie alimentaire (industrie des boissons incluse)	0,5%

<sup>6</sup> Le fait de pouvoir recourir, de manière temporaire, à des équipes de spécialistes pour la réalisation de tâches qui ne font pas partie du core business d'une entreprise.

Malgré cette réalité, l'intérim ne représenterait que 1% des contrats de travail du secteur de l'industrie manufacturière selon l'analyse d'écosystème du Forem<sup>7</sup> sur le secteur. Cette analyse confirme pourtant que les industries font régulièrement appel à l'Intérim en matière de recrutement.

## IV.2. Analyse des fonctions critiques de l'Observatoire bruxellois de l'emploi<sup>8</sup>

### IV.2.1. Liste des fonctions critiques du secteur depuis 2002

Secteur	Fonctions Critiques	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Industrie/Métal	Ingénieur industriel (électromécanique et électricité)	X	X	X	X	X	X
	Ingénieur industriel (Chimie et Biochimie)					X	X
	<b>technicien en électromécanique</b> <sup>9</sup>	X	X	X	X	X	X
	<b>technicien en électricité</b>	X	X	X	X		X
	<b>Mécanicien industriel d'entretien</b>	X					X
	<b>mécanicien réparateur de véhicules</b>	X		X	X	X	
	<b>Electriciens</b>	X		X	X	X	X
	<b>Electromécanicien</b>	X	X	X	X	X	X
	Professeurs de cours technique et de Pratique prof	X	X				
	Conducteur de machine offset	X					
	Technicien en moteur thermique et expertise auto		X				
	ingénieur technicien mécanicien			X			
	ingénieur de télécommunications				X		
	Technicien en électronique	X	X	X	X	X	X
	Contrôleur de qualité				X		
	<b>Technicien HVAC</b>					X	
Imprimeur					X		

Le tableau ci-dessus dresse la liste des métiers critiques répertoriés par l'Observatoire bruxellois de l'emploi depuis 2002. On remarque que certains métiers souffrent d'une pénurie plus récurrente que d'autres. C'est ainsi que, par exemple, les métiers de l'électromécanique (ingénieur industriel en électromécanique et électricité, technicien en électromécanique et électromécanicien) sont cités, tous les ans, depuis 2002. A contrario, les métiers de l'imprimerie (imprimeur et conducteur de machine offset) souffrent d'une pénurie plus ponctuelle puisqu'ils n'apparaissent qu'une seule fois en 6 ans. Dans l'ensemble, on peut dire que la plupart des fonctions citées par l'Observatoire nécessitent des formations à haute qualification.

<sup>7</sup> FOREM, « Les attitudes et les pratiques à l'égard de la gestion des ressources humaines dans l'écosystème de l'industrie manufacturière en Région wallonne », Charleroi, 2005 disponible sur [www.forem.be](http://www.forem.be)

<sup>8</sup> Anciennement : Observatoire bruxellois du marché du travail et des qualifications

<sup>9</sup> Les fonctions reprises en gras dans la liste sont les fonctions développées ci-après.

## IV.2.2. Analyse des fonctions

### a) Technicien en électricité

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Réserve de M d'O <sup>10</sup>	139	159	150	165	-	255
Offres reçues par Actiris	17	32	37	29	-	49
Taux de satisfaction	52,9	53,01	40,05	48,03	-	51,00

Ce métier est critique de manière récurrente depuis 2002 (sauf en 2006). De manière générale, les professions de technicien des sciences physiques et appliquées sont critiquées depuis la première analyse réalisée par l'Observatoire. Pour ce qui est du métier de technicien en électricité, il souffre d'une pénurie qualitative. En effet, souvent, les demandeurs d'emploi inscrits ne disposent pas de l'expérience requise ni des connaissances spécifiques exigées en la matière. Le bilinguisme est également avancé comme un critère de sélection important.

### b) Mécanicien industriel d'entretien

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Réserve de M d'O	143					51
Offres reçues par Actiris	10					31
Taux de satisfaction	70					51,60-

Ce métier est critique de manière épisodique. Il semble que la pénurie soit plus qualitative que quantitative même si la réserve de main d'œuvre semble pauvre en 2007. Les exigences des employeurs qui requièrent une expérience du métier et la connaissance de la seconde langue semblent freiner l'accès immédiat à ces postes.

### c) Mécanicien réparateur de véhicules à moteur

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Réserve de M d'O	687		672	673	578	
Offres reçues par Actiris	24		39	22	25	
Taux de satisfaction	54,2		59,0	72,7	68,0	

Ce métier est critique de manière régulière mais pas systématique. La pénurie est ici clairement d'ordre qualitative. Les employeurs demandent des connaissances spécifiques que n'ont généralement pas les demandeurs d'emploi telles que l'équipement électrique des voitures (système d'alarme) mais aussi en matière d'air conditionné ou de technique digitale. De plus, les employeurs exigent souvent de l'expérience ainsi qu'un bon contact clientèle qui sous-entend souvent la connaissance de la deuxième langue nationale.

<sup>10</sup> Réserve de main-d'œuvre = Réserve de M d'O

d) Electricien généraliste

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Réserve de M d'O	267	-	623	646	486	511
Offres reçues par Actiris	19	-	18	25	26	39
Taux de satisfaction	52,4	-	50,0	72,0	84,61	69,20

Même si la réserve de main d'œuvre dans le secteur est importante, L'Observatoire continue de maintenir le métier dans sa liste des métiers critiques.

Il s'agit toutefois d'une pénurie répétée car le métier a figuré ces 4 dernières années dans la liste des métiers critiques. Il s'agit aussi d'une pénurie très spécifique car elle est due à plusieurs facteurs : l'électricité est un secteur qui a beaucoup évolué ces dernières années ; la polyvalence est donc essentielle. Le problème est que la réserve de main d'œuvre ne correspond pas aux exigences très fortes des employeurs du secteur. Les demandeurs d'emploi manquent trop souvent de compétences et donc ne sont pas employables selon les critères des entreprises. Les conditions de travail difficiles du métier jouent également un rôle important dans la pénurie de main d'œuvre (les employeurs insistent d'ailleurs fortement sur la motivation). La situation s'est aggravée ces dernières années sur Bruxelles, marquée par un nombre d'offres en croissance.

e) Technicien en électromécanique

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Réserve de M d'O	300	318	313	281	277	244
Offres reçues par Actiris	43	44	47	77	125	136
Taux de satisfaction	41,9	63,6	59,7	40,3	64,8	64,70

Le tableau ci-dessus est très éloquent. On constate que le nombre d'offres d'emploi ne cesse de croître depuis 2002 pour ce métier alors que la réserve de main d'œuvre ne fait que diminuer depuis 2004. Signalons également que l'Observatoire répertorie ce métier comme critique depuis 1998 et que les problèmes quantitatifs existent malgré une réserve de main d'œuvre importante. L'exigence des employeurs est également importante. Ils demandent généralement plusieurs années d'expérience professionnelle ainsi qu'un niveau de diplôme important. Deux critères souvent difficiles à remplir pour les demandeurs d'emploi présents dans la réserve de main d'œuvre et auxquels on ajoute souvent des exigences de bilinguisme et un bon esprit commercial.

f) Electromécanicien

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Réserve de M d'O	267	232	193	187	181	179
Offres reçues par Actiris	19	9	30	17	25	22
Taux de satisfaction	47,4	33,3	43,3	64,7	64	63,60

Cette fonction est depuis toujours répertoriée comme critique. Le problème est essentiellement le manque d'expérience et un manque d'aptitudes spécifiques à l'exercice du métier. Ces dernières résultent notamment du type de secteur dans lequel l'électromécanicien doit exercer.

g) Technicien HVAC

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Réserve de M d'O					20	
Offres reçues par Actiris					20	
Taux de satisfaction					70,0	

La pénurie est ici quantitative et ponctuelle. Elle ne semble pas se répéter en 2007. Ce métier a également été critique au début des années 2000.

## V. Formations disponibles

Afin d'avoir un éclairage complet du secteur, il est important, de connaître l'offre de formation qui existe à Bruxelles dans le domaine de l'industrie. Or, l'information disponible est parfois incomplète ou mal structurée et souffre souvent d'un problème de terminologie.

### V.1. L'offre existante dans les filières de formations professionnelles

(Voir tableau annexe 1)

Hors Bruxelles Formation, hors enseignement de plein exercice et hors formations pour travailleurs, Dorifor nous permet d'identifier, sur Bruxelles, 70 formations (69 si on exclut celle qui se déroule à Nivelles) ayant un lien direct avec les domaines de l'industrie manufacturière et ce, tous réseaux confondus (EFP, ISP, CEFA, Promotion sociale...). Les intitulés de ces formations sont généralement peu clairs et rarement similaires. Il est donc difficile de définir combien de formations ont un lien direct entre elles. Ces 70 formations ne concernent que des formations données en français car nous n'avons pas tenu compte des éventuelles formations dispensées par la communauté flamande parce que nous estimons qu'elles visent un public néerlandophone et donc ne peuvent que difficilement être mises en lien direct avec les activités de Bruxelles Formation.

On notera, malgré tout, que 18 de ces formations ont une durée de moins de 1 an (soit 24,29%)

lieu	Intitulé	Durée en mois
ITN Promotion Sociale	Soudure	6
Institut Technique Supérieur Cardinal Mercier	Monteur – Câbleur – Electricité résidentielle	12
Arts et Métiers	Commandes numériques et électro-érosion	12
Institut de Mécanique d'Electricité et de Radio-télévision	Aide-mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires	12
Institut Technique Supérieur Cardinal Mercier	Technicien automobile chrono-service	12
EFP (Infac – Infobo)	Soudure oxyacétylénique	2
EFP (Infac – Infobo)	Alarme Sécurité (formation de base)	3
EFP (Infac – Infobo)	Initiation à la climatisation	4
Le Piment	Agent en Technique d'Installation Electrique du Bâtiment	6
Cenforgil	Aide Electricien (Préformation)	5
Cenforgil	Electricien (Préformation)	5
CENTRE HORIZON / LES PETITS RIENS AFT	Installateur Dépanneur Gros Electroménager	12
Ateliers de la rue Voot	Techniques solaires et énergies douces	12
La Chôm'hier AID	Agent de maintenance en textile (formation qualifiante)	4
Cobeff	Agent d'entretien en milieu hospitalier	6
Mission Locale de Saint-Josse	Nettoyeur technique	1
Siréas Centre des Etangs Noirs	Mécanique autos (préformation)	10
IBS	Soudeur	11

Il s'agit de formations soit très spécifiques soit peu qualifiantes. En effet, 5 sont des préformations, des formations de base ou des initiations (en rouge). 10 sont des formations spécifiques, de spécialisations ou non qualifiantes (en orange). Ce qui ne nous laisse en réalité 4 formations qualifiantes de courte durée. Ces formations sont situées uniquement dans 3 domaines spécifiques qui sont le textile, l'électricité et la soudure. Les autres formations (voir annexe) sont des formations qualifiantes ayant une durée de minimum 2 ans. En effet, les métiers de l'industrie sont des métiers techniques qui demandent des compétences relativement élevées et qui nécessitent des formations plus longues. De plus, toutes les formations nécessitent des pré requis plus ou moins importants. Idéalement, ces paramètres devraient être vérifiés sur plusieurs années afin de voir quelles sont les

tendances et voir si l'offre de formation a augmenté ou diminué. Il nous est impossible de procéder à cette analyse, pour l'instant, tant les données sont maigres. Précisons également que les formations présentées en annexe 1 ne couvrent que certains des domaines de l'industrie que nous avons présentés précédemment tels que les secteurs liés au métal, à la mécanique ou à l'électricité. On trouve, par contre, très peu de formations dans le domaine de l'industrie alimentaire, de l'industrie du bois, de l'industrie chimique ou les biotechnologies...

## V.2. Attestations et certificats

### V.2.1. Population scolaire

Actuellement, les chiffres ne sont pas connus pour 2006. Il n'est donc pas possible de trouver le total des effectifs apprenants en formation initiale dans les deux dernières années des sections « industrie » de l'ensemble de l'enseignement francophone. Les seules informations que nous avons pu réunir datent de l'année 2004-2005 et viennent de l'annuaire statistique de l'enseignement de plein exercice mais ces données sont incomplètes et trop anciennes pour nous informer correctement sur le nombre de jeunes en cours de formation actuellement dans l'enseignement. Nous renvoyons à la base de données Etnic pour plus d'information sur ces données.

### V.2.2. Certificats et diplômes/année

Les seules informations que nous ayons pour ce chapitre datent de l'année scolaire 2004-2005 et sont, par ailleurs, incomplètes car ne reprenant pas les diplômes octroyés par les CFA et les classes moyennes. Elles ne concernent donc que l'enseignement de plein exercice pour l'année 2004-2005 et viennent de l'annuaire 2004-2005 de l'enseignement de plein exercice (base de données Etnic). Nous les relatons, à titre indicatif, car elles sont trop partielles et trop anciennes pour pouvoir apporter une plus value véritable à notre analyse sectorielle.

RBC 2004-2005	À l'issue de la 4e année	CESS seul	Qualification	CESS+Qualif
Electricien automatique	-	23	1	19
Electromécanique	173	-	-	-
Electronique industrielle	-	9	3	13
Industrie graphique	23	-	-	-
Mécanicien automatique	-	6	-	-
Mécanique automobile	22	-	-	-
Technicien de l'automobile	-	13	2	7
Technicien en électronique	-	8		10
Technicien en industrie graphique	-	1	2	9
Technicien en informatique	-	31	2	23
Technique de qualification industrie	218	91	10	93

Ce tableau ne nous permet pas de nous forger un avis sur le nombre de personnes sorties avec une qualification de l'enseignement de plein exercice mais il nous permet de voir les parcours de formation dans l'enseignement et de constater la différence entre le nombre de jeunes diplômés en 4<sup>ème</sup> année de l'enseignement de qualification industrie et celui de 6<sup>ème</sup>. Selon ce tableau, le nombre de diplômés en 6<sup>ème</sup> représente moins de la moitié des diplômés de 4<sup>ème</sup>. Il faut toutefois préciser que ce chiffre étant une photo à un moment donné et non une évolution, il ne nous apprend, en réalité, pas grand chose si ce n'est qu'en 2005, une petite centaine de jeunes sont sortis avec un diplôme de qualification dans une section « industrie ». On peut également s'interroger, au vu de ce tableau, sur l'arrêt en 4<sup>ème</sup> année de la section « électromécanique »...

## VI. Le positionnement de Bruxelles Formation

Dans ce chapitre nous prendrons en compte toutes les formations pouvant déboucher sur un emploi dans le secteur de l'industrie même si les compétences acquises dans ces formations ne vise pas en priorité un emploi en industrie.

### VI.1. Liste des formations organisées par Bruxelles Formation en propre ou en partenariat (hors ISP, Promotion sociale et Handicapés)

Domaine	Ligne de produit	Formation de BF
Technique/industrie	Electro-Technique	Agent de maintenance HVAC
		Agent de maintenance Industriel
		électricien
		technicien ascenseur
	Mécanique automobile/carrosserie	Mécanicien automobile
	Assemblage mécanique	tuyauteur industriel
Confection textile	Nouvelles technologies textiles	Soudeur
		CAO pour modéliste
	Confection	DAO Pour styliste
Construction	Rénovation	Modéliste polyvalent
		Electricien du bâtiment

Bruxelles Formation dispense des formations qui sont, dans la plupart des cas, en accord avec un certain nombre de fonctions critiques figurant dans la liste de l'Observatoire bruxellois de l'emploi, surtout dans le domaine de la mécanique et de l'électricité. En effet, 7 formations sur 11 sont directement concernées.

Signalons, au passage, que toutes les fonctions développées ci-dessus sont également répertoriées par Federgon, dans son analyse de 2004. Les tuyauteurs et les soudeurs s'ajoutant à la liste, selon Federgon.

Si on tient compte des formations dispensées en collaboration avec les partenaires, on peut dire que les formations dispensées par Bruxelles Formation couvrent presque l'ensemble des fonctions critiques accessibles au public de Bruxelles Formation. Toutefois, il est important de signaler que ces formations sont difficiles à remplir. Or, l'Observatoire nous signale qu'une réserve de main d'œuvre existe bel et bien pour ces métiers. **Il est donc théoriquement possible de former plus de demandeurs d'emploi dans ces métiers.** Toutefois, la plupart des demandeurs d'emploi répertoriés par l'Observatoire ont souvent un niveau de qualification inférieur et risquent donc de ne pas pouvoir suivre directement une formation qualifiante. Signalons que les formations dispensées par Bruxelles Formation et qui ne concernent pas directement des fonctions critiques selon les critères de l'Observatoire sont généralement dispensées dans des grands secteurs de l'industrie comme le textile ou la soudure. Ces métiers ne sont pas critiques à Bruxelles, selon les rapports des fonctions critiques, mais ils le sont en Flandre, en Wallonie ou même à Bruxelles, selon d'autres sources. **Les tuyauteurs** et autres ouvriers du métal sont d'ailleurs répertoriés, par Federgon, au niveau national, dans son analyse des métiers critiques de 2004 (et sont repris également à Bruxelles selon Federgon). La liste du Forem, concernant ce métier, est d'ailleurs assez éloquente, la pénurie de main d'œuvre y est présente depuis 1999.

**Les couseurs et ouvriers de confection** apparaissent comme critiques, en Flandre, dans cette même analyse.

**Les soudeurs** apparaissent, eux, dans la liste wallonne, bruxelloise et flamande de la même enquête de Federgon mais aussi dans la liste du Forem depuis 1999. Dans l'ensemble, on peut donc affirmer que, toutes les formations dispensées dans le Pôle Industrie de Bruxelles Formation, concernent des métiers critiques. Toutefois, la question de la mobilité

interrégionale ne peut-être éludée pour certaines fonctions. Précisons également que cette offre de formation est fortement calquée sur ce qui se fait déjà dans l'enseignement de plein exercice.

## VI.2. Nombre de stagiaires et heures de formation dispensées:

Selon le rapport annuel 2007 (total avec FPI-E).

Bruxelles Formation Industrie	Demandeurs d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
Total 2007	132737	314	809	30	133546	344
Total 2006	145873	309	2101	125	147974	434
<b>Variation 2006-2007</b>	<b>-9,00%</b>	<b>+1,60%</b>	<b>-61,50%</b>	<b>-76,00%</b>	<b>-9,80%</b>	<b>-20,70%</b>

Les activités de Bruxelles Formation Industrie sont à la baisse entre 2006 et 2007, surtout pour ce qui concerne la formation dispensée aux travailleurs. Le nombre de stagiaires demandeurs d'emploi est, quant à lui, en hausse par rapport à 2006 mais le nombre d'heures dispensées est en baisse de 9%.

Selon le relevé mensuel d'octobre 2008 :

Bruxelles Formation Industrie	Demandeur d'emploi		Travailleurs		Total	
	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires	Heures	Stagiaires
oct-08	106936	<b>263</b>	2114	59	109050	322
oct-07	110886	287	650	29	111 536	316
<b>Variation 07-08</b>	<b>-3,56%</b>	<b>-8,36%</b>	<b>+69,25%</b>	<b>+50,85%</b>	<b>-2,2%</b>	<b>+ 1,9%</b>

La même tendance se confirme en 2008 avec, ici aussi, une diminution du nombre d'heures et une augmentation du nombre de stagiaires, comparé à la même époque en 2007. On remarque une diminution des activités concernant les demandeurs d'emploi mais une forte croissance concernant les travailleurs et ce tant au niveau du nombre d'heures qu'au niveau du nombre de stagiaires. Entre janvier et octobre 2008, Bruxelles Formation Industrie a donc formé davantage de travailleurs mais moins de demandeurs d'emploi que sur la même période en 2007. La diminution du nombre d'heure totale s'explique par cette différence. En effet le nombre d'heures moyen suivi par un travailleur est de 35,83 alors qu'il est pour un demandeur d'emploi de 406,60. Dès lors, si le centre forme plus de travailleurs et moins de demandeurs d'emploi, il réalise moins d'heures de formation.

## VI.3. Insertion à l'emploi des stagiaires de Bruxelles Formation

Les tableaux et analyses présentés dans cette partie se basent sur les rapports Ulysse 2005, 2006 et 2007.

### VI.3.1. Nombre de stagiaires interrogés<sup>11</sup>

Effectif par formation Ulysse 2007		
Formations	Nb de stagiaires	%
RENOVATION MENUISERIE	1	0,80%
PREFORMATION SOUDEUR	4	3,40%
SOUDEUR	17	14,30%
TUYAUTEUR INDUSTRIEL	5	4,20%
TOLIER-PLIEUR	1	0,80%
AIDE TOLIER	10	8,40%
AGENT DE MAINTENANCE HVAC	3	2,50%
ELECTROMECHANICIEN DE MAINTENANCE	1	0,80%
ELECTROMECHANIQUE	7	5,90%
MONTEUR EN REFRIGERATION COMMERCIALE	9	7,60%
MONTEUR REFRIGIRATION COMMERCIALE	1	0,80%
NOUVELLES TECHNOLOGIES DU BATIMENT	10	8,40%
TECHNICIEN ASCENSEUR	5	4,20%
AIDE-MECANICIEN AUTOMOBILE	1	0,80%
MECANICIEN AUTOMOBILE	14	11,80%
FRAISEUR	2	1,70%
TOURNEUR	8	6,70%
DESSIN ASSISTE PAR ORDINATEUR POUR STYLISTE	5	4,20%
MODELISTE EN CONFECTION	1	0,80%
ELECTRICIEN DU BATIMENT	3	2,50%
PREFORMATION ELECTRICITE	11	9,20%
<b>Total</b>	<b>119</b>	<b>100,00%</b>

119 personnes ont été interrogées dans le cadre du rapport Ulysse 2007. Plus d'1/4 de ces personnes avaient suivi une formation en soudure ou en mécanique automobile. 226 personnes ont été interrogées dans le cadre des rapports Ulysse 2005 et 2006. Au total, 345 personnes ont été interrogées dans le cadre de ces enquêtes. Ces anciens stagiaires ont suivi des formations très différentes et ces formations ne reviennent pas forcément d'année en année. Raison pour laquelle nous ne pouvons présenter des résultats de mise à l'emploi par formation. En effet, à quelques rares exceptions (soudeur, mécanicien automobile), les effectifs par formation sont trop réduits même lorsqu'il est possible de cumuler les trois années. Nous présenterons donc les résultats de mise à l'emploi de manière cumulée au niveau du centre de formation de Bruxelles Formation Industrie.

<sup>11</sup> Les tableaux présentés dans cette partie nous informent sur le nombre de stagiaires interrogés (c'est-à-dire ceux ayant répondu aux questions) dans le cadre des rapports Ulysse 2005 (donc ayant terminés leur formation entre le 1<sup>er</sup> septembre 2003 et le 31 août 2004), Ulysse 2006 (donc ayant terminés leur formation entre le 1<sup>er</sup> septembre 2004 et le 31 août 2005), et Ulysse 2007 (donc ayant terminés leur formation entre le 1<sup>er</sup> septembre 2005 et le 31 août 2006) ayant été en formation à BF Industrie.

### VI.3.2. Taux de mise à l'emploi

Ulysse	2005-2006	%	2007	%
emploi 1 an après	134/226	59,29	68/119	57,1
emploi au moment de l'enquête	150/226	66,4	69/119	58

On remarque, via ce tableau, que le taux de mise à l'emploi a diminué à Bruxelles Formation Industrie entre les enquêtes de 2005-2006 et celle de 2007. C'est surtout au niveau de l'emploi au moment de l'enquête que la diminution est la plus forte. Précisons que la situation 1 an après la formation précède toujours la situation au moment de l'enquête. On voit que, pour l'enquête 2007, le pourcentage est stable alors qu'il augmentait dans les enquêtes précédentes.

## **VII. Conclusion**

Ce rapport confirme ce à quoi on pouvait s'attendre avant même la rédaction d'un tel dossier. En effet, la place qu'occupe l'industrie manufacturière ne cesse de diminuer à Bruxelles et en Belgique. Les raisons que nous évoquions dans notre introduction ne sont certainement pas étrangères à cette situation (délocalisation et compétitivité). S'il est vrai que ce dossier confirme un constat valable également au niveau national et européen, il montre que la situation bruxelloise est particulière. **Le recul de l'industrie manufacturière est plus important dans notre région que dans le reste du pays mais ce dossier montre aussi que l'industrie est importante pour Bruxelles car un grand nombre de résidents bruxellois sont actifs dans ce secteur. Cette main d'œuvre bruxelloise accepte souvent la mobilité interrégionale. En effet, de nombreux résidents de la Région se déplacent dans les autres régions, surtout en Flandre.**

Le développement de la Région bruxelloise s'est principalement centré sur les services et l'administration ces dernières années. Or, ces secteurs proposent souvent des emplois auxquels une partie des résidents bruxellois ne peuvent prétendre (pour cause de qualifications inadéquates), ce qui accentue le problème de l'emploi dans la Région. Derrière ce constat se pose le problème de la mobilité interrégionale et les questions que soulèvent souvent la situation particulière de notre pays et celle de notre Région.

L'analyse des métiers critiques de l'Observatoire nous montre également que l'écart qui sépare les offres d'emploi de l'industrie et le niveau de qualification des demandeurs d'emploi bruxellois ne se réduit pas, au contraire. On remarque, à la lecture de ce rapport, que les pénuries qui touchent l'industrie concernent souvent des profils élevés qui nécessitent des formations de pointe dans des secteurs non couverts par l'enseignement et dans une moindre mesure par la formation professionnelle. Précisons que la réserve de main d'œuvre d'Actiris est généralement peu qualifiée et que c'est les domaines de l'électricité qui ont gardé les meilleurs taux de sortie vers l'emploi (près de 50% pour les électromécaniciens). Les fonctions de réparateur/ajusteur/monteur mécanicien enregistrent des taux de sortie plus faibles et n'ont représenté de fonctions critiques que quelques fois en dix ans. De même, la situation du textile est difficile et risque de ne pas s'améliorer dans un avenir proche.

L'offre de formation, aujourd'hui proposée par Bruxelles Formation mais aussi par la formation professionnelle ou l'enseignement de plein exercice, concerne les domaines dits traditionnels de l'industrie que sont le textile, l'électricité, la mécanique ou le traitement des métaux. Or, ces domaines ne sont pas les plus porteurs à Bruxelles. En effet, les secteurs du textile et de l'habillement représentent 3,14% de l'industrie bruxelloise ; ce qui est relativement marginal d'autant plus que cette proportion continue de diminuer. La place de l'industrie métal est plus importante mais a subi une diminution très importante de ses effectifs à Bruxelles ces 10 dernières années. Ce recul atteint même 60% en six ans dans le domaine du travail des métaux. En réalité, c'est la construction/assemblage de véhicules qui permet à l'industrie métal d'occuper encore une place conséquente à Bruxelles mais pour combien de temps encore ?

A côté de ces **domaines traditionnels dont l'avenir est plus qu'incertain** dans notre capitale, certains segments occupent une place importante dans l'industrie bruxelloise et résistent plutôt bien à l'érosion du secteur. C'est le cas de **l'industrie alimentaire, de l'industrie chimique, de la fabrication de machine et équipement, voire dans une moindre mesure, de l'imprimerie et de la construction/assemblage de véhicules. L'évolution à moyen terme de l'industrie technologique est également à tenir à l'œil.**

Un segment semble se développer : il s'agit de **la fabrication de machines et appareils électriques**. Au vu de cette situation, la réflexion menée actuellement sur le secteur de l'électricité semble encore trouver écho dans le segment particulier de la fabrication de matériel.

Il est également indispensable de nuancer notre propos car **nous n'avons pas pu désagréger la situation actuelle de l'industrie en périphérie bruxelloise** même si, au vu de la situation nationale, **nous pouvons supposer que l'hinterland bruxellois est plus porteur que la Région**.

Ces éléments nous amènent à **la question du positionnement futur de Bruxelles Formation dans ce secteur** car les formations que nous mettons en place nous paraissent fortement liées à des domaines industriels traditionnels qui sont soit peu représentés, soit en (fort) déclin (voire les deux) dans notre Région. Précisons également que ce constat est vrai aussi pour l'enseignement de plein exercice ou les autres centres de formation professionnelle actifs dans le même secteur. Ce qui ajoute un problème au précédent, c'est-à-dire **la question de la concurrence entre ces différents apprentissages**.

Malgré ces points de vigilance, il est important de rappeler que **l'industrie occupe toujours une place relativement importante à Bruxelles**. A titre de comparaison, elle est similaire au secteur de la logistique et plus importante que la construction, la production d'énergie ou l'industrie extractive tant en nombre de travailleurs qu'en nombre d'entreprises. Il y a également plus de résidents bruxellois qui travaillent dans l'industrie que dans l'administration. Le secteur compte aussi **un nombre important de travailleurs âgés dont la sortie du marché du travail ouvrira sans doute des pistes à moyen/long terme**.

Nous concluons en précisant que l'industrie manufacturière belge est **une industrie innovante** ; ce qui signifie que la formation doit être adaptée à ces innovations. Les idées évoquées lors des différentes tables rondes et qui envisageaient un rapprochement entre nos centres de formation et le monde de l'industrie nous paraissent être un pas intéressant dans cette voie.

# Bibliographie

## Dossiers et Rapports

- SPF ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES ET ENERGIE « Panorama de l'économie belge 2006, Bruxelles », 2007
- BRUXELLES FORMATION, SERVICE ETUDE ET STATISTIQUE, « Ulysse, Etude du parcours du stagiaire après sa formation- 4ème enquête-2007 », Bruxelles, 2008.
- BRUXELLES FORMATION, SERVICE ETUDE ET STATISTIQUE, « Ulysse, Etude du parcours du stagiaire après sa formation- 3ème enquête-2006 », Bruxelles, 2007.
- BRUXELLES FORMATION, SERVICE ETUDE ET STATISTIQUE, « Ulysse, Etude du suivi du parcours du stagiaire après sa formation- 2ème enquête-2005 », Bruxelles, 2006.
- DEXIA, CENTRE DE CONNAISSANCES DU FINANCEMENT DES P.M.E., « Etude sur le secteur belge de la construction et ses P.M.E ». , Bruxelles, 2007
- CCFEE, « Etat des lieux de la formation professionnelle à Bruxelles 2005-2006 », Bruxelles, 2007
- J. MODEN, « le secteur de l'énergie », CriSP, Bruxelles, 2008
- ONEM, *Stat info 2008*, Bruxelles, 2008
- REGION DE BRUXELLES-CAPITALE, LE CABINET DU MINISTRE PRESIDENT, « Radioscopie sectorielle de l'emploi à Bruxelles », Bruxelles, 1993
- IBSA, cellule statistique, « indicateurs statistiques de la région de Bruxelles-Capitale », Bruxelles, 2007
- FEDERGON, « Radiographie de la politique de recrutement et des flux de travailleurs », Bruxelles, 2006
- FEDERGON, « Rapport annuel 2007 », Bruxelles, 2008
- FEDERGON, « Fonctions critiques enquête au près des consultants en intérim », Bruxelles, 2004
- ORBEM, OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DU MARCHE DU TRAVAIL ET DES QUALIFICATIONS, « analyse des fonctions critiques en région de Bruxelles-Capitale en 2005 », Bruxelles, 2006 disponible sur [www.actiris.be](http://www.actiris.be)
- ACTIRIS, OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DU MARCHE DU TRAVAIL ET DES QUALIFICATIONS, « analyse des fonctions critiques en région de Bruxelles-Capitale en 2006 », Bruxelles, 2007 disponible sur [www.actiris.be](http://www.actiris.be)
- ACTIRIS, OBSERVATOIRE BRUXELLOIS DU MARCHE DU TRAVAIL ET DES QUALIFICATIONS, « liste des fonctions critiques en région de Bruxelles-Capitale en 2007 », Bruxelles, 2007 disponible sur [www.actiris.be](http://www.actiris.be)
- FOREM, « Jobfocus soudeur », Charleroi, 2008, disponible sur [www.forem.be](http://www.forem.be)
- FOREM, « Les attitudes et les pratiques à l'égard de la gestion des ressources humaines dans l'écosystème de l'industrie manufacturière en Région wallonne », Charleroi, 2005 disponible sur [www.forem.be](http://www.forem.be)
- FOREM, « Fonctions critiques en région wallonne 2007 », Charleroi, 2007 disponible sur [www.forem.be](http://www.forem.be)
- ORBEM, « rapport statistique 2004 », Bruxelles, 2005 disponible sur [www.actiris.be](http://www.actiris.be)
- ORBEM, « rapport statistique 2005 », Bruxelles, 2004 disponible sur [www.actiris.be](http://www.actiris.be)
- ACTIRIS, « rapport statistique 2006 », Bruxelles, 2007 disponible sur [www.actiris.be](http://www.actiris.be)
- DULBEA, J. MALEK MANSOUR, A. PLASMAN, R. PLASMAN, « Objectivation des pénuries sur le marché de l'emploi, rapport final », Bruxelles, 2006

- CESEF, « Analyse de trois métiers en pénurie », Charleroi, 2007
- AGORIA, « métaux & matériaux 2007-2008 », Bruxelles, 2008
- AGORIA, « transformation du métal 2007-2008 », Bruxelles, 2008
- STRATELLIA, « étude sectorielle : Fabrication métallique et mécanique en province de Liège », Liège, 2007
- C. EYMAEL, « veille informative sur l'évolution des métiers de la maintenance », Belgique, 2002
- C. GENTHON, « analyse sectorielle : Méthodologie et application aux technologies de l'information », l'Harmattan, Paris, 2004

### Articles

- B. JULY, « La pénurie de talents frappe à l'échelle mondiale », dans référence, semaine 23/2008, p7, 2008
- S BURON « Tout l'art de faire du business avec du vent », dans *trends-tendances*, 5 juin 2008, p52-53, 2008
- K. BROEKX, « l'interaction entre les différentes normes », dans *métallerie 78-spécial soudage*- Avril 2005.
- AFP, « Volvo Trucks annonce 922 licenciements », dans l'Echo du 12 novembre 2008, p10.
- AFP, « L'industrie auto américaine a besoin d'être mise sous perfusion », dans l'Echo du 12 novembre 2008, p10.
- [S.N.], « Semaine cruciale pour l'automobile », dans *Metro* du 18/11/2008.
- J. SAHS, « réinventer l'énergie avec l'aide publique » dans *l'Echo*, 23 avril 2008, p14, 2008

### Pages de Sites Internet et bases de données consultées

- Observatoire régional des métiers Provence, alpes, côte d'Azur, « 3 questions d'opportunité » disponible sur [www.orm-paca.org/out\\_serv02.html](http://www.orm-paca.org/out_serv02.html)
- Enseignement provincial et communal disponible sur [www.cpeons.be/t-home.html](http://www.cpeons.be/t-home.html)
- Base de donnée de Bruxelles formation concernant la formation pour adulte à Bruxelles (Droifor) disponible sur [www.dorifor.be](http://www.dorifor.be)
- Base de donnée Etnic relative à l'enseignement en communauté française disponible sur [www.statistiques.cfwb.be](http://www.statistiques.cfwb.be)
- Base de données des entreprises de TRUVO disponible sur [www.pagesdor.be](http://www.pagesdor.be)
- Base de données des entreprises de trends top 100 000 disponible sur [www.topcrew.be](http://www.topcrew.be)
- Base de données des entreprises du Kompass disponible sur [www.kompass.be](http://www.kompass.be)
- Statistique ONSS disponible sur [www.onss.be](http://www.onss.be)
- Statistique de la région bruxelloise sur [www.bruxelles.irisnet.be](http://www.bruxelles.irisnet.be)
- Institut belge de la soudure [www.bil-ibs.be](http://www.bil-ibs.be)
- [www.vdab.be](http://www.vdab.be)

## Annexe 1 : Formation professionnelle

Sur base des informations disponibles dans Dorifor et en dehors des activités de Bruxelles Formation et hors formation continuée, nous avons pu déterminer les formations suivantes :

Filière	lieu	Intitulé	durée
Prom soc	IEPSCF Institut	Dessinateur industriel	16 mois
	Cours industriels	Soudeur sur tôle	3 ans
	ITN Promotion Sociale	Soudure	6 mois
	Ecole de Maréchalerie - IEPSCF Anderlecht	Ferronnerie	24 mois
	ITN Promotion Sociale	Electricien Automaticien	3 années
	Arts et Métiers	Monteur Câbleur	2 et demi années
	Arts et Métiers	Electricien Installateur – Monteur	3 et demi années
	Arts et Métiers	Monteur Câbleur	2 ans et demi
	Institut Technique Supérieur Cardinal Mercier	Monteur – Câbleur – Electricité résidentielle	1 année
	Arts et Métiers	Automatismes pneumatiques et électriques	3 années
	Arts et Métiers	Commandes numériques et électroérosion	1 année
	IEPSCF	Electromécanique et maintenance	3 années
	Arts et Métiers	Mécanicien d'entretien	2 années
	Institut Technique Supérieur Cardinal Mercier	Electronique	3 années
	Classe moyenne	Arts et Métiers	Electronique : techniques digitales microprocesseurs
Cours industriels		Frigoriste : froid industriel et climatisation	2 années
Cours industriels		Frigoriste : froid ménager et commercial	3 années
Institut Diderot		Impression offset	2 années
Institut de Mécanique d'Electricité et de Radio-télévision		Aide-mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires	1 année
Institut de Mécanique d'Electricité et de Radio-télévision		Mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires	3 années
Institut Technique Supérieur Cardinal Mercier		Mécanicien expert	2 années
Institut Technique Supérieur Cardinal Mercier		Technicien automobile chrono-service (SOIR)	1 année
Cours industriels		Tôlier carrossier	3 années
SEPME/IFAPME		Ferronnier	36 mois
Classe moyenne	EFP (Infac – Infobo)	Soudure oxyacétylénique	2 mois
	EFP (Infac – Infobo)	Alarme Sécurité (formation de base)	3 mois
	EFP (Infac – Infobo)	Alarme Sécurité (recyclage)	

	SEPME/IFAPME	Electricien – Bobineur (apprentissage)	3 années
	SEPME/IFAPME	Fabricant – Installateur d’enseignes lumineuses (apprentissage)	3 années
	EFP (Infac – Infobo)	Installateur – Electricien (apprentissage)	3 années
	SEPME/IFAPME	Monteur – Réparateur en Radio et Télévision (apprentissage)	3 années
	SEPME/IFAPME	Monteur - réparateur en électronique appliquée	3 années
	SEPME/IFAPME	Frigoriste	3 années
	EFP (Infac – Infobo)	Initiation à la climatisation	4 mois
	SEPME/IFAPME	Accessoiriste d'automobiles (Apprentissage)	3 années
	EFP (Infac – Infobo)	Carrossier - réparateur (Apprentissage)	3 années
	SEPME/IFAPME	Electricien d'automobiles (Apprentissage)	3 années
	EFP (Infac – Infobo)	Garagiste - réparateur (Apprentissage)	3 années
	SEPME/IFAPME	Mécanicien de cycles (Apprentissage)	3 années
	SEPME/IFAPME	Mécanicien de matériels de parcs, jardins et espaces verts (Apprentissage)	3 années
	SEPME/IFAPME	Mécanicien de motocyclettes, de cyclomoteurs (Apprentissage)	3 années
	SEPME/IFAPME	Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles (Apprentissage)	3 années
	SEPME/IFAPME	Mécanicien poids lourds (Apprentissage)	3 années
	SEPME/IFAPME	Poseur - réparateur de pneus(Apprentissage)	3 années
CEFA	CEFA / Anderlecht	Aide Electricien	2 à 3 années
	CEFA Pierre Paulus (Saint-Gilles)	Aide Electricien	2 à 3 années
	CEFA / Anderlecht	Monteur en Installation Electriques	2 à 3 années
	CEFA / Anderlecht	Technicien du froid	2 à 3 années
	Cefa / Evere	Aide-mécanicien	2 à 3 années
	CEFA / Anderlecht	Aide-mécanicien	2 à 3 années
	CEFA Pierre Paulus (Saint-Gilles)	Aide-mécanicien	2 à 3 années
	Cefa / Evere	Carrosserie	2 années
	CEFA / Anderlecht	Carrosserie	2 années
	CEFA / Bruxelles	Carrosserie	2 années
CEFA / Anderlecht	Mécanicien garagiste	2 à 3 années	
CEFA / Anderlecht	Tôlier en carrosserie	2 à 3 années	
CEFA / Bruxelles	Manutentionnaire	3 années	
ISP	Le Piment	Agent en Technique d'Installation Electrique du Bâtiment	6 mois
	Cenforgil	Aide Electricien (Préformation)	5 mois
	Cenforgil	Electricien (Préformation)	5 mois

	CENTRE HORIZON / LES PETITS RIENS AFT	Installateur Dépanneur Gros Electroménager	12 mois
	Ateliers de la rue Voot	Techniques solaires et énergies douces	12 jours
	La Chôm'hier AID	Agent de maintenance en textile (formation qualifiante)	3 à 4 mois
	Cobeff	Agent d'entretien en milieu hospitalier	6 mois
	Mission Locale de Saint-Josse	Nettoyeur technique	3 semaines
	Siréas Centre des Etangs Noirs	Mécanique autos (préformation)	10 mois
	Mission locale de Schaerbeek	Assistant en pharmacie	2 années
	Mission locale de Molenbeek	Assistant-opérateur de production (AOP) en industrie alimentaire	2 mois
Secteur	IBS	Soudeur	48 semaines
	Institut de formation professionnelle de l'industrie alimentaire	Industrie alimentaire divers modules	
autre	Forem Nivelles	Biotechnologie	6 semaines

Certaines formations pourraient être associées à cette liste telles que les formations de boucher, charcutier, boulanger, chocolatier, pâtissier mais nous avons considéré ces formations comme des formations liées au commerce et à l'artisanat. Nous reconnaissons que ce choix est discutable.